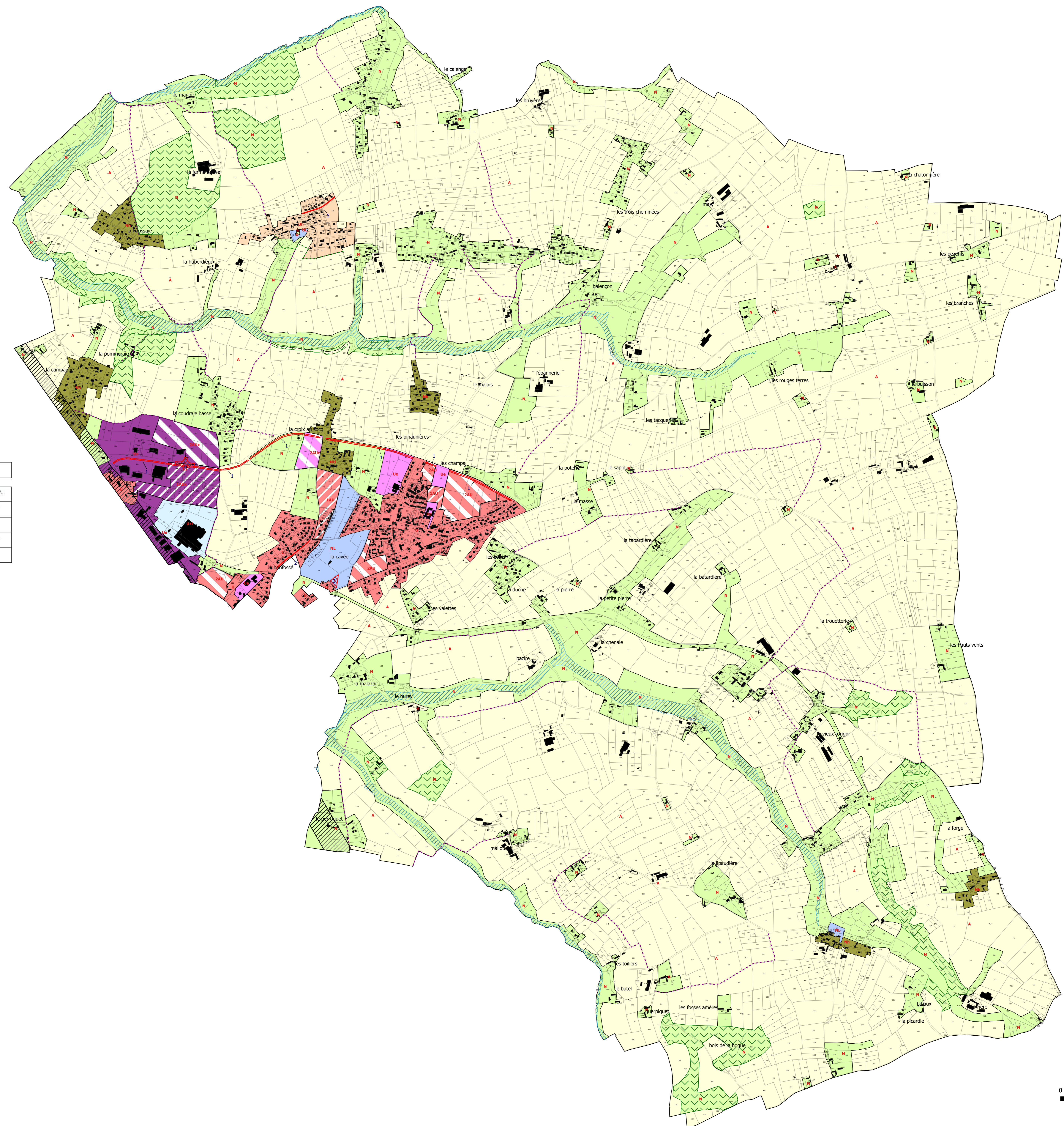


Zonage

- U - Zone urbaine
- Uh - Zone urbaine non desservie par l'assainissement collectif
- Ue - Zone urbaine à vocation d'équipements publics
- Ux - Zone urbaine à vocation d'activités
- Uxi - Zone industrielle
- 1AU - Zone à urbaniser à court et moyen terme
- 1AUx - Zone à urbaniser à court et moyen terme à vocation d'activités
- 2AU - Zone à urbaniser à long terme
- 2AUx - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités
- 2AUe - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'équipements
- A - Zone agricole
- N - Zone naturelle
- Nh - Zone naturelle d'accueil de nouvelles constructions
- NL - Zone naturelle de loisirs, d'équipements d'intérêt collectif

Prescriptions

- ★ Bâtiment situé en zone agricole ou naturelle pouvant faire l'objet d'un changement de destination (art. L.151-11, 2° CU)
- Chemins à conserver (Art. L.151-38 CU)
- Haies à protéger (Art. L.151-19 CU)
- ▨ Bois à conserver (Art. L.151-19 CU)
- Emplacements réservés (Art. L.151-41 CU)
- Zone inondable (Source : DREAL Normandie)



Liste des emplacements réservés :

Numéro	Désignation	Destinataire	Superficie
1	Liaison douce en bordure RD 53	Commune	5m x 2 500 m env.
2	Bande piétonne le long RD59	Commune	2 m x 300 m env.
3	Bassin d'orage	Commune	2 100 m² env.
5	Bande piétonne rue du Calvaire	Commune	3 m x 250 m env.
6	Giratoire sur RD 53 desservant la zone d'activités de la Détourbe	Commune	4 200 m² env.

Informations

Marge de recul de 75m autour de la RD 974 dans laquelle les constructions ou installations sont interdites (Art.L.111-6 CU)

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

SAINT-AMAND

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.1 Règlement graphique : Plan d'Assemblage

Modification simplifiée du PLU
 Approbation en Conseil Communautaire le 22 mars 2021



210 rue Alexis de Tocqueville
 Parc d'Activités du Golf
 50000 SAINT-AMAND
 Tél : 02 33 75 63 52
 contact@planis.fr

Dossier d'approbation

1/9000

